



Carnet de santé et garde alternée

Par **Malouve**, le 19/03/2018 à 16:12

Bonjour,

Voilà cela fait bientôt 9 ans que je suis divorcée de mon ex mari dont nous avons eu un enfant qui a 10 ans aujourd'hui. notre enfant est en résidence alternée 1 semaine /1 semaine. Concernant le carnet de santé, chez moi, je lui glissais le carnet de santé dans son sac d'école pour qu'il l'ai chez son père. L'autre semaine, quand il est chez son père , c'est à mon fils à ne pas l'oublier car son père n'y pense pas c'est mon fils qui le gère. Ce qui veut dire que parfois il l'oublie. Je pense que ce n'est pas à mon fils d'avoir à penser à ne pas oublier son carnet de santé, de même qu'il va bientôt rentrer au collège et que son carnet de santé n'a rien a faire dans son sac d'école. pour le soulager et qu'il n'y est plus ce soucis, j'ai fais un duplicata copie conforme du carnet avec tous les éléments y figurants comme dans l'original que j'ai fournit au papa.j'ai bien évidemment stipuler dans mon courrier qu'il nous appartient à nous, parents, a informer l'autre parents des rdv et examens entrepris afin que soit noté et dans l'un et dans l'autre carnet les éléments. Bien évidemment il n'est pas content et dis ne pas en rester la.. pouvez vous me dire ce que je risque sérieusement?

merci

Par **morobar**, le 19/03/2018 à 16:20

Bjr,

A mon avis vous avez plus de risques de gagner l'Euromillion sans jouer, que de supporter une suite judiciaire quelconque.